

# NOTE DE SYNTHÈSE

## Site Natura 2000

### FR9302005 « La Bendola »



# Document d'objectifs

## Site Natura 2000 FR9302005 « La Bendola »

### Note de synthèse



#### PRINCIPALES DATES LIEES A L'ELABORATION DU DOCOB

Etapes	Dates
Réunion COPIL 1 pour son installation officielle et désignation opérateur	13 novembre 2008
Réunion de cadrage : rendu des études faune et flore et validation scientifique	28 mai 2009
1 <sup>er</sup> COPIL La Bendola : présentation Tome 0	29 mars 2011
Groupe de travail : enjeux et objectifs de conservation	20 avril 2011
Présentation au groupe de travail CSRPN du Tome 1 «Diagnostic, enjeux et objectifs»	14 mars 2012
2 <sup>ème</sup> COPIL : présentation et validation du Tome 1 «Diagnostic, enjeux et objectifs»	06 novembre 2012
Groupes de travail techniques « Activités sportives et aménagements », « Gestion forestière » et « Activités agro-pastorales »	20 et 21 décembre 2012
3 <sup>ème</sup> COPIL : présentation et validation du Tome 2 «Plan d'actions»	28 mars 2013

#### Maître d'ouvrage

---

→ MEDDE – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et de Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA).

→ Suivi de la démarche : Armelle SIMONNET-DELETTRE, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

#### Financement du DOCOB

---

Union Européenne (FEADER) : 50%

Etat français : 50%

#### Opérateur N2000

---

Structure : Syndicat Mixte pour l'élaboration et la gestion du SCoT de la Riviera Française et de la Roya

Chargés de mission : Stéphanie FULCHERI/Loïc GARGARI

#### Rédaction du DOCOB

---

Rédaction/coordination/cartographie : Stéphanie FULCHERI / Loïc GARGARI

Contributions au diagnostic écologique : Office National des Forêts (ONF) ; Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN PACA) – ex CEEP, Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM), Groupe Chiroptères de Provence (GCP).

Validation scientifique : Marcel BARBERO

#### Cartographies (ensemble du document)

---

Cartographies réalisées par :

CEN PACA, CERPAM, ONF, GCP, Service SIG de la CARF, Mairie de Saorge

#### Crédits photographiques

---

Pedro ALVES, Syndicat mixte du SCoT, CEN PACA, ONF, GCP

#### Références à utiliser

---

GARGARI.L - SITE NATURA 2000 FR9302005 - DOCUMENT D'OBJECTIFS - NOTE DE SYNTHÈSE. SYNDICAT MIXTE DU SCOT, Menton, 2013, 25p

<b>Introduction</b> .....	5
<b>I. PRESENTATION GENERALE DU SITE NATURA 2000 « LA BENDOLA »</b> .....	<b>6</b>
A. LE RESEAU NATURA 2000 ET LA DIRECTIVE HABITATS .....	6
1. <i>La directive Habitats</i> .....	6
2. <i>Le document d'objectifs (DOCOB) et sa démarche de concertation</i> .....	6
B. LE SITE DE LA BENDOLA .....	7
<b>II. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC</b> .....	<b>8</b>
A. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DU SITE.....	8
1. <i>Inventaire des habitats naturels</i> .....	9
2. <i>Inventaire des espèces végétales</i> .....	11
3. <i>Inventaire des espèces animales</i> .....	11
B. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE.....	12
<b>III. ANALYSE ECOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE</b> .....	<b>14</b>
A. FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE DU SITE .....	14
1. <i>Interrelations habitat espèce</i> .....	14
2. <i>Interrelations entre habitats/espèces facteurs humains et naturels</i> .....	16
B. ETAT DE CONSERVATION.....	16
1. <i>Etat de conservation des habitats</i> .....	16
2. <i>Etat de conservation des espèces</i> .....	16
a. <i>Etat de conservation des espèces végétales</i> .....	16
b. <i>Etat de conservation de la faune</i> .....	16
<b>IV. ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION</b> .....	<b>17</b>
A. LES ENJEUX DE CONSERVATION .....	17
B. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES .....	17
1. <i>Préserver les milieux forestiers patrimoniaux</i> .....	17
2. <i>Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation</i> .....	18
3. <i>Préserver les milieux humides</i> .....	18
4. <i>Protéger les écosystèmes rocheux</i> .....	19
5. <i>Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce</i> .....	19
<b>V. PLAN D' ACTIONS</b> .....	<b>21</b>
A. PRESENTATION DU VOLET OPERATION NEL DU DOCUMENT D'OBJECTIFS .....	21
1. <i>Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 et MAET)</i> .....	21
2. <i>Les mesures non contractuelles</i> .....	22
3. <i>La charte Natura 2000</i> .....	22
4. <i>Evaluation des incidences / évaluation environnementale</i> .....	22
B. OBJECTIFS ET STRATEGIE DE GESTION .....	22
<b>Conclusion</b> .....	25
Table des illustrations .....	26

## Introduction

Natura 2000 est un réseau européen d'espaces représentatifs de la **biodiversité européenne**, visant à assurer la survie à long terme des habitats les plus précieux et des espèces les plus menacées d'Europe. La France a opté pour une démarche volontariste de gestion contractuelle des sites. L'objectif global est de « **mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité d'ici 2010** ».

Pour cela, un **document d'objectifs** (DOCOB) doit être réalisé pour chaque site désigné. Il s'agit d'un document stratégique de gestion du site élaboré par l'opérateur en lien avec le comité de pilotage local, tenant compte des **spécificités locales**, des exigences **économiques, sociales, culturelles** pour la définition des mesures de conservation des habitats et des espèces.

Le DOCOB du site « La Bendola » concerne la mise en application de la **directive « Habitats »** (92/43/CEE). Il est constitué du tome 0 (données brutes), du tome 1 (synthèse des données brutes + enjeux et objectifs de conservation), du tome 2 (objectifs et mesures de gestion).

Ce présent document constitue la **note de synthèse finale** reprenant les principales informations issues des 3 tomes. C'est un outil qui permet une prise de connaissance rapide du site, de sa richesse et des enjeux en présence.



Photo 1: le canyon de la Bendola (ONF 2009)



# I. Présentation générale du site Natura 2000 « La Bendola »

## A. Le réseau Natura 2000 et la directive Habitats

Le réseau Natura 2000 est le réseau de sites naturels ayant pour objectif de contribuer à **préserv**er la **diversité biologique sur le territoire européen**. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire. L'ambition de Natura 2000 est de **concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité** dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **environ 27 000 sites**. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain**. Pour sa part, la région PACA est l'une des régions les plus riches en biodiversité avec 115 sites, répartis sur plus de 30% de la surface régionale.

Les sites sont désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes :

- la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « **directive Oiseaux** »
- la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « **directive Habitats** ».

Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles que celles de Berne ou de Bonn. Le site de la Bendola fait partie de la directive habitats.

### 1. La directive Habitats

La directive « Habitats » est une **directive de gestion**. C'est une démarche avant tout contractuelle : les modes de gestion de type conventionnel ou contractuel, intégrant des activités humaines compatibles avec la préservation de la diversité biologique seront recherchés et privilégiés. La définition des modes de gestion et leur mise en œuvre doivent faire l'objet d'une **concertation avec tous les interlocuteurs concernés**, dont les représentants des propriétaires.

La directive est constituée de 6 annexes déterminant la liste des habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaires ainsi que la liste des espèces d'intérêt communautaire.

### 2. Le document d'objectifs (DOCOB) et sa démarche de concertation

L'application de Natura 2000 en France se traduit par une **démarche de concertation** pour chaque site, à travers l'élaboration d'un document de gestion dit Document d'Objectifs (DOCOB), permettant de rassembler les acteurs locaux concernés par le site, de définir ensemble les **enjeux naturalistes et socio-économiques** et les mesures de gestion à adopter pour la préservation du patrimoine biologique d'intérêt communautaire dans un objectif de développement durable et d'harmonisation avec les activités humaines. Le Document d'objectifs est réalisé et animé par l'opérateur (le Syndicat Mixte du SCoT de la Riviera Française et de la Roya ici) sous le contrôle de l'Etat et sous la responsabilité du comité de pilotage du site présidé par le Préfet et en concertation avec les collectivités territoriales, les propriétaires, les exploitants et autres partenaires locaux concernés.



Sept étages de végétation ont été reconnus sur le site, lors de la campagne de cartographie des habitats naturels : étage mésoméditerranéen, étage collinéen de type supraméditerranéen, étage collinéen de type centroeuropéen, étage montagnard, étage oroméditerranéen, étage subalpin, étage alpin.

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques du site :

<b>Nom officiel du site Natura 2000</b>	<b>LA BENDOLA</b>
Date de transmission de la ZSC (pSIC, SIC)	16 Février 2010
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE	Non
Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE	Oui
Numéro officiel du site Natura 2000	FR 9302005
Localisation du site Natura 2000	Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), Alpes Maritimes (06)
Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE	1 058 ha
Préfet coordinateur	Alpes-Maritimes
Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du Docob	M. Paul SILICI, Maire de Saorge
Structure porteuse	Syndicat Mixte du SCoT
Opérateur	Syndicat Mixte du SCoT
Prestataires techniques	CEN PACA (ex CEEP), CERPAM, GCP, ONF
Composition du comité de pilotage du site Natura 2000	Par arrêté préfectoral
Commune	Saorge
Habitants	431 habitants
Parcs nationaux	Parc National du Mercantour
ZNIEFF de type I	N°06-135-150 Gorges de la Roya*
ZNIEFF de type II	N°06-135-100 Bassin de la Roya*
Sites inscrits	Village de Saorge et abords

**Tableau 1: Fiche synthétique du site Natura 2000 "La Bendola"**

## **II. Etat des lieux et diagnostic**

### **A. Diagnostic écologique du site**

Le diagnostic d'un site se fait en 3 phases :

- recensement préalable des connaissances scientifiques existantes sur le site
- Réalisation des inventaires complémentaires
- Analyse écologique du site

L'objectif de la phase d'inventaire est de décrire les caractéristiques écologiques du site : liste et cartographie des habitats naturels et habitats d'espèces, de la faune et de la flore puis enfin leur état de conservation. Cet état des lieux servira de référence pour mesurer ensuite l'évolution du site, notamment à l'issue de la période de 6 ans de mise en œuvre du DOCOB.

Sur la base des données scientifiques collectées, l'analyse écologique du site portera sur la synthèse des connaissances biologiques, les fonctionnalités écologiques du site et l'état de conservation.



## 1. Inventaire des habitats naturels

**6 habitats prioritaires**, 10 habitats d'intérêt communautaire ainsi qu'un habitat d'espèce sont présents sur ce site de surface réduite et couvrent une surface totale de 358 hectares soit 34% du site. Ces habitats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Type d'habitat	Code UE	Intitulé habitat	% couv. actualisé	SR(1) actualisée
Habitat d'eau douce	3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	Moins de 0,1	C
Habitats à fourrés sclérophylles (matorrals)	5110	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses ( <i>Berberidion</i> p.p.)	1,6	C
	5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	1,5	C
Habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	<b>6210</b>	<b>Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) - * Site d'Orchidées remarquables</b>	<b>0,7</b>	<b>C</b>
	<b>6220</b>	<b>Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>*</b>	<b>0,2</b>	<b>C</b>
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Moins de 0,1	C
	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	0,1	C
Habitat de tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	<b>7220</b>	<b>Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*</b>	<b>Moins de 0,1</b>	<b>C</b>
Habitats rocheux	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	0,1	C
	<b>8160</b>	<b>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*</b>	<b>Moins de 0,2</b>	<b>C</b>
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Moins de 0,5	C
Habitats forestiers	9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	6,2	B
	<b>9180</b>	<b>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>*</b>	<b>Moins de 0,6</b>	<b>C</b>
	<b>91E0</b>	<b>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)*</b>	<b>0,2</b>	<b>C</b>
	9260	Forêts de <i>Castanea sativa</i>	1	C
	9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	0,5	C
	NC	Sapinière montagnarde ligure à anémone trifoliée	21	A

**Tableau 2: les habitats d'intérêt communautaire sur le site de La Bendola (ONF 2008)**

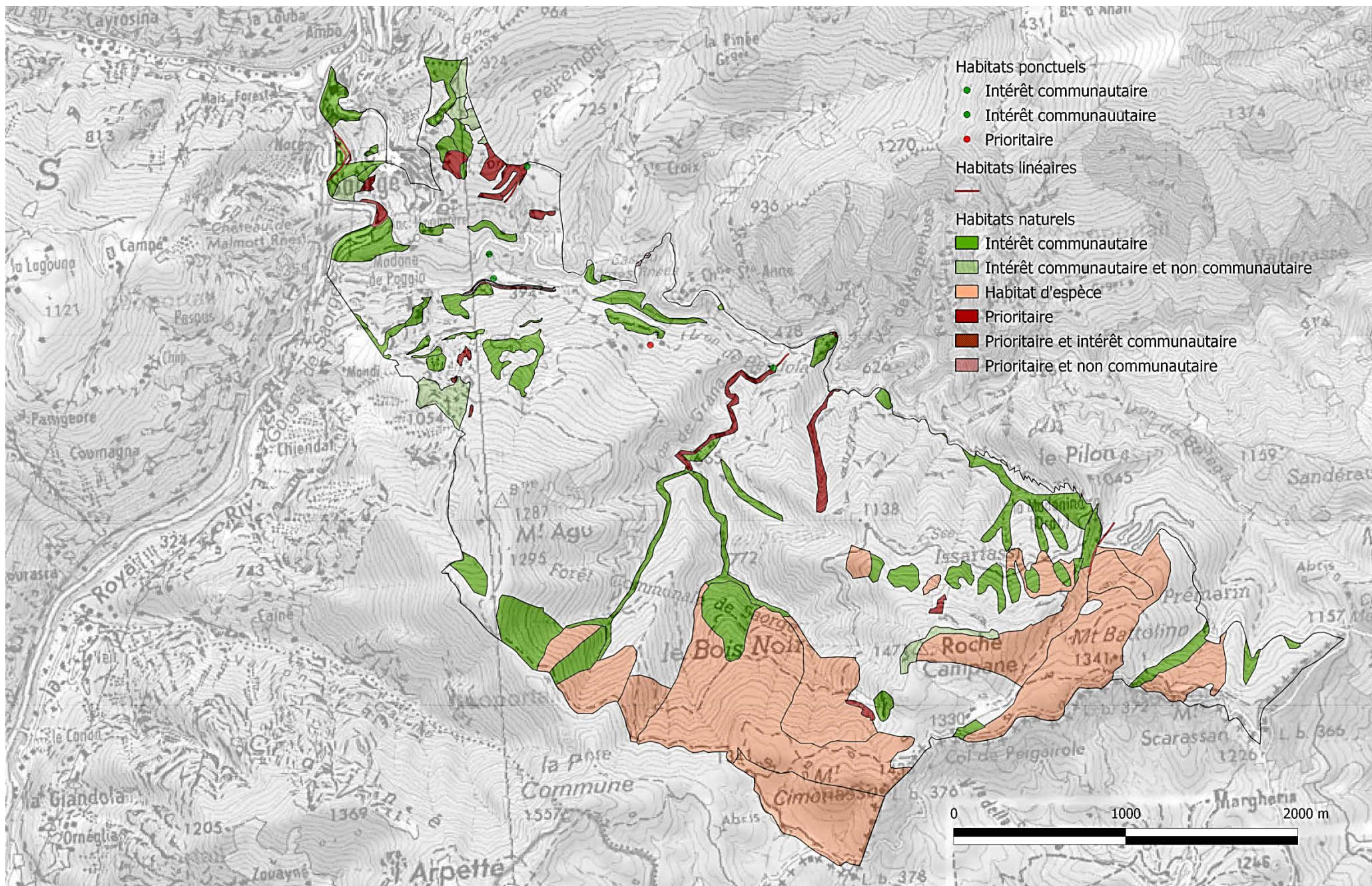
(1)Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

**Le site de La Bendola est très important pour ces 6 habitats naturels prioritaires.**



**Photo 2: habitat prioritaire 6210\* Site d'Orchidées remarquables (ONF 2009)**





Carte 2: Statuts d'habitats sur le site de la Bendola (réalisé sous QGIS, CARF 2012)



## 2. Inventaire des espèces végétales

Le site de « La Bendola » présente un **intérêt exceptionnel pour sa flore vasculaire**. Sont détaillées dans le tableau suivant les espèces de l'annexe II de la Directive Habitats présentes sur le site de la Bendola.

Code UE	Taxon	Annexe	PR (1) avant inventaire	PR (1) actualisé
1474	<i>Aquilegia bertolonii</i>	II	C	C (non retrouvé)
1656	<i>Gentiana ligustica</i>	II	C	C
1386	<i>Buxbaumia viridis</i>	II	-	C
	<i>Lilium pomponium</i>	V		
	<i>Ruscus aculeatus</i>	V		

**Tableau 3: Les espèces végétales sur le site de la Bendola (ONF, 2008)**

<sup>(1)</sup>Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative

**Trois espèces de l'annexe II sont présentes sur ce site** : la Gentiane de Ligurie, la Buxbaumie verte et l'Ancolie de Bertoloni ainsi que deux espèces de l'annexe V : l'ilium pomponium et *Ruscus aculeatus*.

## 3. Inventaire des espèces animales

Les données de terrain collectées sont issues de prospections sur le terrain géographiquement échantillonnées au sein du périmètre du site dans les milieux potentiellement favorables pour les espèces d'intérêt communautaire figurant à l'annexe II de la Directive « Habitats ». Les espèces d'intérêt patrimonial (protections internationale, nationale et régionale, espèces figurant sur la liste ZNIEFF PACA,...) et les espèces rares pour le département ou remarquables pour le site sont également notées mais ne font pas l'objet de prospection spécifique.

**Ces inventaires ont permis de trouver 14 espèces d'intérêt communautaire.** Ces espèces sont recensées dans le tableau ci-dessous.

Faune	Espèces de l'annexe II	Autres espèces
<b>Chiroptères</b>	Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	8 espèces de l'annexe IV
	Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	
	Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	
<b>Entomofaune</b>	Damier de la Succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )	Staphyllins ripicoles de la Bendola intéressant par la diversité et la présence de nombreuses espèces italiennes ou peu communes
	Ecaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	
	Noctuelle des peucédans ( <i>Gortyna Borelii</i> )	
	Grand capricorne ( <i>Cerambyx Cerdo</i> )	
	Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus Cervus</i> )	
	Pique-prune ( <i>Osmoderma eremita</i> )	
<b>Mammifère</b>	Loup ( <i>Canis Lupus</i> )	
<b>Reptiles/amphibiens</b>	Spélérpès de Strinati ( <i>Speleomantes Strinati</i> )	4 espèces relevant de l'annexe IV : lézard des murailles, lézard vert, couleuvre verte et jaune, couleuvre d'Esculape et six autres espèces de reptiles/amphibiens. <i>toutes les espèces de reptiles et amphibiens sont protégées sur le territoire national et</i>

		sont considérées comme patrimoniales
<b>Poissons et crustacés</b>	Blageon ( <i>Telestes soufia</i> )	
	Ecrevisse à pieds blancs ( <i>Austropotamionus pallipes</i> )	
	Chabot ( <i>Cottus gobio</i> )	

Tableau 4: les espèces animales sur le site de la Bendola (source: CEEP PACA 2010)

**Au regard de ces éléments, le site Natura 2000 de la Bendola apparaît donc comme très important pour la conservation de la faune d'intérêt communautaire.**

Ajouter à cela la **grande richesse patrimoniale** pour les catégories déjà précitées qui vient conforter cet enjeu fort de conservation au niveau local. On peut notamment citer la présence d'une **richesse élevée d'espèces végétales** comme en atteste la découverte de **Ruscus hypoglossum** (nouvelle espèce pour la France) découvert en 1998 dans le canyon de la Bendola (OFFERHAUS et al. 2007). A noter également la présence d'un **intérêt exceptionnel pour la faune malacologique**, d'une **forte diversité des arachnides** ainsi que d'**éléments remarquables de l'avifaune nicheuse locale**.



Photo 3: Spéléropès Strinati sur le site de la Bendola (CEN PACA 2010)

## **B. Diagnostic socio-économique du site**

La spécificité de Natura 2000 est de prendre en compte la réalité socio-économique du site. Le but de cette étude est de répertorier les activités anthropiques sur le secteur concerné, afin de voir quelles interférences elles pourraient avoir avec le milieu naturel.

**Les activités humaines sont peu développées** sur le site de la Bendola. Sa topographie rend en effet toute activité difficile. **L'élevage a pratiquement disparu** du territoire depuis plus de vingt ans et seule une agriculture de subsistance perdure. Pour les mêmes raisons, il n'y a pas de séries de production forestières. Les documents d'urbanisme empêchent l'extension des constructions et limite donc les pressions. Les impacts les plus significatifs proviennent des activités de pleine nature et notamment de **la pratique du canyoning** sur laquelle devront se porter les principaux efforts de gestion. Seront à surveiller également, les **activités motorisées** sur les secteurs non autorisés ainsi que les **dépôts sauvages**.

Le tableau ci-dessous regroupe les différentes activités présentes sur le site et leurs interactions avec le milieu.

Activité	Caractéristiques	Impact	Commentaires	Point de vigilance
<b>Gestion forestière</b>	Environ 580 ha de forêt communale.	Neutre	La grande majorité des parcelles sont classés d'intérêt écologique dans le cadre de l'aménagement forestier 2009-2028 sur le site de La Bendola.	Coupes localisées programmées pour 2023 sur certaines parcelles. Travaux éventuels liés au risque incendie et à la progression de la forêt sur les milieux ouverts.
<b>Activités agricoles</b>	La commune de Saorge possède 6% de son territoire dédié aux espaces agricoles. L'activité pastorale est située en marge du site.	Négatif	La commune de Saorge possède l'altitude limite pour la culture de l'olivier dans la vallée de la Roya. (Oliveraies sous le village, en site Natura 2000). Du fait du couvert forestier très dense, la ressource pastorale de ce site est assez faible. Une activité pastorale devrait toutefois reprendre prochainement. Il existe également une activité apicole.	Fermeture des milieux, utilisation de pesticides dans certains jardins. La partie haute près des crêtes pourrait être la plus intéressante pour l'activité pastorale. Le relief y est plus doux et l'ensoleillement meilleur. Accompagner les nouvelles activités de pâturage.
<b>Activités industrielles</b>	Absence de zone d'activité ou de zone industrielle.	Aucun	Il n'existe pas de projets à ce sujet	
<b>Aménagement du territoire, urbanisme et population résidente</b>	Le village de Saorge se situe en grande partie dans la zone Natura 2000.	Négatif pour les infrastructures	Pas d'ambition urbanistique. Proximité de la rd 6204 pouvant avoir des effets sur les habitats et espèces à cause de l'ozone produite par les véhicules, Présence d'une piste à usage limité. Réseau d'assainissement et d'eau potable en bon état. L'extrémité ouest du site est traversée par la ligne 63 000 volts BREIL-SUR-ROYA-FONTAN.	Possibilité de création d'une moyenne surface au Pré d'Ambo. Aménagements liés aux infrastructures. Périodes d'interventions de débroussaillage autour des lignes électriques. Risques liés à la restauration ou la dégradation des casous gîtes pour les chauves-souris. Effondrement des murs en pierre sèche et consolidation artificielle néfaste au Spélerpès de Strinati.
<b>Chasse et pêche</b>	Il existe une société de chasse et une association agréée de pêche.	Neutre	Population de sanglier importante qui cause des dégâts importants sur les murs en pierre sèche et les pelouses à orchidées.	Régulation de la population des sangliers, Présence d'agrains.
<b>Tourisme</b>	Activité importante pour la ville de Saorge.	Aucun	La Madone del Poggio (en site Natura 2000) Le Monastère de Saorge (ancien couvent des franciscains) (en site Natura 2000) La Chapelle St Claude (ancienne chapelle des Pénitents Noirs) (en site Natura 2000)	Le Monastère de Saorge abrite une importante colonie de chauves-souris. Veiller à entretenir de bonnes conditions pour favoriser la pérennité de leur habitat.
<b>Activité nature</b>	La commune de Saorge possède des espaces naturels très riches qui sont le lieu de plusieurs activités.	Négatif pour le canyoning et les sports motorisés	Il existe plusieurs sentiers de randonnée balisés en partie sur le site. Le canyon de la Bendola, parmi les plus longs d'Europe est en partie sur le site.	Dégradations liées à la fréquentation du site. Désertion de colonies de chiroptères au casoun de Castou. La randonnée aquatique crée des dérangements pour l'habitat 7220* en amont du pont de Castou. Surveiller l'augmentation de la pression humaine liée à cette activité. Soucis de fréquentation par des motos malgré l'interdiction.
<b>Pratiques sauvages</b>	Des dépôts de matériaux inertes ont été constatés en rive droite de la Roya.	Négatif	il n'existe qu'un site répertorié.	Dégradation de l'habitat 91E0 sur le site.

**Tableau 5: Activités anthropiques et leurs impacts sur le site de la Bendola (SCOT 2012)**

### III. Analyse écologique et fonctionnelle

Le site de la Bendola est remarquable par sa **richesse**, son **niveau d'endémisme exceptionnel**, la concentration d'habitats remarquables et son bon état de conservation. Il occupe une position charnière, à la fois dans les régions biogéographiques alpine et méditerranéenne. Il présente un fort contraste entre les ubacs et les adrets fortement soumis aux conditions xérophiles. Les pelouses sèches présentent **une des plus fortes concentrations d'orchidées du territoire national** (une cinquantaine d'espèces). La diversité d'habitats forestiers d'intérêt communautaire, avec notamment la présence de **forêts anciennes** et la **présence de tufs dans un état fonctionnel remarquable** sont également à souligner.

Il est possible d'identifier les principaux **foyers biologiques** actuels du site :

- **6210 Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) - \*Site d'Orchidées remarquables**
- **7220 \*Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)**, habitat de nombreux bryophytes et d'escargots endémiques
- **91E0\* Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *fraxinus excelsior***, habitat riche floristiquement, accueillant plusieurs espèces patrimoniales et lieu potentiel d'accueil pour plusieurs espèces de chauves-souris
- **9180\* Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion**, habitat d'espèce pour la *Buxbaumia viridis*, l'*Hydromantes strinatii* ainsi que de plusieurs plantes protégées et lichens d'intérêt patrimonial pour la plupart très rare en France.

#### A. Fonctionnalité écologique du site

Le site de la Bendola présente une **grande diversité d'habitats** offrant ainsi un large potentiel d'accueil aux espèces animales et végétales. Ces espèces utilisent ces habitats à des fins d'alimentation, de reproduction, de gîte ou tout simplement de transit. Le site de la Bendola possède également des fonctions de **corridor écologique**. Il pourrait constituer un Macro-corridor entre le Parc National du Mercantour et il Parco Naturale delle Alpi Marittime en contribuant à une certaine connectivité. Le site possède aussi plusieurs corridors principaux de déplacement pour les chiroptères: la vallée de la Bendola, le cours de la Roya en amont de Saorge et les cols (Peïremont notamment). Par sa morphologie et sa richesse, la **vallée de la Bendola** occupe probablement un rôle de corridor pour de nombreuses espèces.

#### 1. Interrelations habitat espèce

Les habitats communautaires présentent **une ou plusieurs interrelations** avec les espèces de l'annexe II de la directive habitats. Il est ainsi possible d'identifier les habitats les plus riches en espèces de l'annexe II :

- 3240 avec 6 espèces recensées et 2 potentielles
- 91E0\* avec 5 espèces recensées
- 8160\* avec 4 espèces recensées
- 9260, 9180\*, 6210\*, 6220\* avec 3 espèces recensées

Enfin, il faut noter l'importance prépondérante des **habitats d'origines anthropiques** en tant qu'habitats de 4 espèces de l'annexe II.

Les relations entre les habitats et les espèces sont décrites dans le tableau ci-dessous.



		Habitats d'intérêt communautaire et prioritaire*															Habitats d'origine anthropique								
		habitat d'eau douce		habitats à fourrés sclérophylles			habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles				habitat de tourbières	habitats rocheux			habitats forestiers					Parois rocheuses de bord de piste	Parois rocheuses de bord de route Murets en pierre	Murets en pierre, fontaines	Murets en pierre de bord de piste	Captage d'eau	Constructions et bâtiments traditionnels
Espèces de l'Annexe II		Code Natura 2000	3240	5110	5210	6210*	6220*	6430	6510	7220*	8130	8160*	8210-7	9150	9180*	91E0*	9260	9340	Sapinière montagnarde à anémone trifoliée						
Flore	Buxbaumie verte	1386												T?	T2				T1						
	Ancolie de Bertoloni	1474												T?	T?										
	Gentiane de Ligurie	1656																							
Chiroptères	Grand rhinolophe	1304	A, C x													A, C 2	A, C x								S, R 1
	Petit rhinolophe	1303	A, C x								A 2				A 2	A, C 2	A, C x								S, R 1
	Murin à oreilles échanquées	1321	A, C x													T 2	T x								S, R 1
Reptile / amphibien	Spelerpès de Strinati	1994	T 1					T x		T 1			T x	T x	T 1					T 1	T 1	T 1	T 1	T 1	
Insectes	Damier de la Succise	1065				T 1	T 1																		
	Ecaille chinée	1078	T 1	T 1	T 1	T 1	T 1	T 1	T 1							C 1									
	Noctuelle des peucédans	4035				T 1	T 1		T 1																
Poissons / crustacés	Blageon	1131	T 1																						
	Ecrevisse à pied blanc (potentiel)	1092	T?																						
	Chabot (potentiel)	1163	T?																						

**Tableau 6: interdépendances habitats/espèces établies à partir des résultats bruts et des conclusions des inventaires faune flore (CEN PACA, ONF, GCP)**

S	stationnement, refuge, hibernation	1	habitat important
A	alimentation	2	habitat secondaire
R	reproduction	x	habitat fréquenté
C	corridors déplacements	?	habitat potentiel
T	toutes fonctions confondues		



**Photo 4: Grand Rhinolophe (GCP)**

## 2. Interrelations entre habitats/espèces facteurs humains et naturels

Les principaux facteurs **impactant ou susceptibles d'impacter** les habitats et les espèces sont : **la gestion forestière** (piste, coupe, débardage), **l'activité agro-pastorale** (utilisation des pesticides, fermeture des milieux), **les aménagements** (rénovation du patrimoine bâti, entretien de la ripisylve et des routes), **les activités nature** (surfréquentation liée au canyoning, perturbations potentielles liées à l'escalade), **les pratiques sauvages** (dépôts de matériaux inertes et pollution). Enfin, les aléas incendie, inondation et mouvement de terrain influent également sur les habitats.

Une des principales pressions sur le site est la **dynamique naturelle progressive** qui se traduit par :

- la colonisation des pelouses calcicoles à orchidées (6210\*) par des ourlets herbacés à *Brachypodium pinnatum* et des fourrés arbustifs à *Spartium junceum*,
- la colonisation de certains matorrals à genévrier (5210) par des essences arborées (pin sylvestre).

### B. Etat de conservation

#### 1. Etat de conservation des habitats

Lors des prospections de terrain, l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire a été évalué « à dire d'expert » selon trois échelons : bon, moyen ou mauvais. Globalement, les différents habitats d'intérêt communautaire et prioritaire du site sont dans un **état de conservation satisfaisant**.

On peut toutefois noter deux principaux facteurs qui pèsent l'état de conservation :

- **aménagements routiers et dépôts de matériaux inertes** en rive droite de la Roya avec dégradation de la ripisylve (91E0),
- la **dynamique naturelle progressive** se traduisant par la colonisation des pelouses calcicoles à orchidées (6210\*) par des ourlets herbacés à *Brachypodium pinnatum* et des fourrés arbustifs à *Spartium junceum*

Les principaux axes de conservation s'orientent donc vers ces deux habitats.

#### 2. Etat de conservation des espèces

##### a. Etat de conservation des espèces végétales

L'état de conservation de la Gentiane de Ligurie et de la Buxbaumie verte est bon. Celui de l'Ancolie de Bertoloni est inconnu au vu de la faiblesse des observations sur le site.

##### b. Etat de conservation de la faune

Le site Natura 2000 de la Bendola apparaît comme **important pour la conservation de la faune d'intérêt communautaire**.

Espèce	Remarques	Etat de conservation
Grand rhinolophe	Grosse population reproductrice de 150 femelles; Hibernation inconnue; Peu de gîtes occupés; Population sensible. L'état de conservation sur le site est favorable, mais il faut faire attention au dérangement des sites.	Favorable
Petit rhinolophe	Grosse population reproductrice de 140 femelles; Plusieurs gîtes occupés; Perspectives inconnues. L'état de conservation sur le site est favorable mais il faut faire attention à la pérennité des sites.	Favorable
Murin à oreilles échancrées	Grosse population reproductrice de 190 femelles; Hibernation inconnue; Peu de gîtes occupés; Population sensible. L'état de conservation sur le site est favorable, mais il faut faire	Favorable

	attention au dérangement des sites.	
Spélerpès de Strinati	le niveau d'endémisme de cette espèce augmente sa vulnérabilité face à des sources de perturbations, ce qui nécessite une surveillance et un suivi des populations	Bon
Ecaille chinée	Aucun facteur très défavorable n'est identifié. La reforestation naturelle est plutôt défavorable à l'espèce, même si elle parvient souvent à se maintenir dans des paysages semi-forestiers	Probablement assez bon
Damier de la Succise	Le principal facteur agissant sur l'état de conservation de l'espèce sur le site semble être la fermeture des milieux (abandon des restanques, régression des activités pastorales). Ceci constitue une menace importante à moyen terme	Probablement moyen
Noctuelle des peucédans	Connaissances à approfondir	Inconnu
Blageon	Connaissances à approfondir	Inconnu
Ecrevisse à pieds blancs	Connaissances à approfondir	Inconnu
Chabot	Connaissances à approfondir	Inconnu

Tableau 7: état de conservation des espèces animales sur le site de la Bendola (source. CEEP PACA 2010)

**Au vu des divers inventaires l'état de conservation global du site peut être considéré comme bon.**

## IV. Enjeux et objectifs de conservation

### A. Les enjeux de conservation

Un enjeu de conservation résulte du croisement entre une « valeur patrimoniale » d'une part et un « risque/menace » d'autre part. L'enjeu de conservation est évalué pour chaque habitat et espèce relevant spécifiquement de Natura 2000, selon une typologie semi-quantitative (très fort, fort, moyen, faible). Les autres éléments patrimoniaux, non directement concernés par Natura 2000 ne doivent pas être pris en compte dans cette analyse.

Les éléments biologiques évalués sont ensuite hiérarchisés, afin de mettre en évidence ceux constituant un enjeu majeur pour le site et de mieux évaluer l'urgence des mesures à prendre. La définition des enjeux est réalisée selon une **entrée exclusivement naturaliste** : conservation des habitats et des espèces.

### B. Les objectifs de conservation des habitats et des espèces

Après identification et hiérarchisation des enjeux de conservation, les objectifs de conservation sont définis et hiérarchisés. Les objectifs de conservation découlent donc des enjeux de conservation et traduisent à l'échelle du site, la déclinaison de l'objectif ultime de Natura 2000 : **préserver la biodiversité**. Les objectifs de conservation qui ont été choisis regroupent à la fois des habitats et des espèces présentes sur le site du La Bendola.

#### 1. Préserver les milieux forestiers patrimoniaux

Les milieux forestiers constituent l'**enjeu principal** du site Natura 2000 la Bendola. Milieux qui regroupent le plus d'habitats, ils abritent également un grand nombre d'espèces de l'annexe II de la Directive Habitats. Les habitats forestiers sont les plus répandus sur le site, ils en constituent la **principale ressource de biodiversité** et assurent une continuité avec le site voisin Marguareis-Ubac de Tende à Saorge et à plus grande échelle le parc du Mercantour.

**OCMF 1** : Conserver l'habitat prioritaire 91E0\*, milieu de chasse du Grand rhinolophe et de nombreuses espèces de chiroptères. Gîtes potentiels et rôle de corridor. Il faudra veiller à

Site Natura 2000 « La Bendola » - Note de synthèse - mars 2013

protéger les berges de la Roya de tout aménagement ou pollution pour protéger cet habitat peu répandu.

**OCMF 2** : Protéger l'habitat 9260, fréquenté par les trois espèces de chauves-souris de l'annexe II. Habitat des insectes saproxylophages. Cet habitat constitue un patrimoine culturel lié à l'exploitation des châtaigneraies au siècle dernier.

**OCMF 3** : Conserver l'habitat 9150 et les sapinières montagnardes ligures à anémone trifoliée, sites susceptibles d'accueillir la Buxbaumie verte. Il faudra surveiller les possibilités d'exploitation sur les populations remarquables du bois noir.

**OCMF 4** : Conserver l'habitat prioritaire 9180\* abritant les seuls spécimens de *Ruscus hypoglossum* pour la France, ainsi que des lichens follicoles très rares. Cet habitat est également hôte de la Buxbaumie verte et site d'alimentation du Petit Rhinolophe et habitat du Spélerpès de Strinati. Cet habitat contribue au caractère exceptionnel du canyon de la Bendola.

**OCMF 5** : Conserver l'habitat 9340, lieu de chasse prépondérant pour de nombreuses espèces de chiroptères et gîtes pour les espèces forestières. Habitat important pour les insectes.

## 2. Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation

Les milieux ouverts constituent un **enjeu important** du site Natura 2000 la Bendola. Ils concernent 5 habitats et plusieurs espèces à enjeu. Le faible pourcentage d'occupation du site par ces milieux renforce l'enjeu de conservation. Il convient ainsi de **préserver la diversité biologique** du site. Plusieurs objectifs de conservation ont donc été mis en évidence en fonction de l'importance de l'enjeu.

**OCMO 1** : Maintenir l'habitat prioritaire 6210\*, site d'Orchidées remarquables dans un bon état de conservation. Outre sa richesse floristique, cet habitat est également un lieu de fréquentation pour le Damier de la Succise. Une activité raisonnée de fauche et/ou de pâture permettrait de limiter le risque de fermeture du milieu.

**OCMO 2** : Maintenir l'ensemble des habitats de milieux ouverts afin de favoriser la diversité biologique. Assez rares sur le site et localisés en grande majorité à proximité du village de Saorge, ces milieux ouverts sont menacés par l'enrichissement lié à la déprise agricole. Il conviendra donc de maintenir et/ou relancé une activité agropastorale raisonnée sur ces secteurs.

## 3. Préserver les milieux humides

Les milieux humides du site occupent une très faible superficie. Ils sont caractérisés par la **grande richesse faunistique et floristique du canyon de la Bendola** et sont souvent associés à d'autres habitats d'intérêt communautaire. Cependant, ce sont les milieux **les plus vulnérables** du site, car soumis à une **pression humaine grandissante**. Afin de préserver ces milieux fragiles il est nécessaire de :

**OCMH 1** : Conserver l'intégrité des cours d'eau et leurs habitats associés en ripisylves afin de préserver une partie de l'habitat naturel du Spélerpès de Strinati et la fonction de corridor écologique pour de nombreuses espèces. Les prélèvements d'eau, la fréquentation ainsi que les dépôts sauvages seront à surveiller.

**OCMH 2** : Protéger et assurer une alimentation hydrique suffisante de l'habitat prioritaire 7220\* relictuel et en voie de raréfaction en région méditerranéenne. Habitat du Spélerpès de Strinati et susceptible d'abriter des espèces invertébrées rares ou endémiques. Uniquement présent dans le canyon de la Bendola, et constituant l'un de ses attraits, il faudra surveiller l'impact de la fréquentation liée au canyoning.

**OCMH 3** : Conserver l'habitat 6430, peu répandu et ponctuel, abritant de nombreuses espèces patrimoniales.

## 4. Protéger les écosystèmes rocheux

Les éboulis et pentes rocheuses, participent à la **diversité du site**. Ils abritent de nombreuses espèces de l'annexe II et IV de la directive Habitats. Il convient donc de les protéger en atteignant les objectifs suivant :

**OCER 1** : Protéger l'habitat prioritaire 8160\*, lieu de chasse du Petit Rhinolophe et habitat potentiel de l'Ancolie de Bertoloni. A noter la présence de *Geranium macrorrhizum* en limite d'aire. Il convient d'éviter la mise en place d'aménagements pouvant perturber la dynamique des éboulis (chemin de randonnées).

**OCER 2** : Maintenir l'état de conservation et la quiétude des falaises de l'habitat 8210, caractérisé par une forte valeur patrimoniale, gîte d'avifaune nicheuse et d'espèces de l'annexe II et IV.

**OCER 3** : Préserver la dynamique naturelle des éboulis en limitant les aménagements ou activités potentielles sur les secteurs concernés (escalade, piste...)

## 5. Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce

Plusieurs espèces d'intérêt communautaire utilisent les constructions d'origine anthropique comme habitat. Les dégradations liées à l'abandon ou les nuisances, conséquences, a contrario, d'une trop grande fréquentation peuvent conduire à la désertion de ces habitats et à la **raréfaction des espèces concernées**.

**OCPB 1** : Conserver le bâti traditionnel (casouns) dans un bon état. En effet, les gîtes de mise-bas du Grand rhinolophe, du Murin à oreilles échancrées et du Petit rhinolophe, sont tous constitués de bâtiments sur ce site. Il faudra tout particulièrement surveiller l'abandon et encadrer les rénovations afin d'éviter la destruction de ces habitats. Une grande majorité des sites découverts peut subir à moyen, voire court terme, des travaux de rénovation. Afin de prévenir les éventuelles destructions de colonies, il est primordial de communiquer aux propriétaires la présence des animaux et de leur proposer des solutions conciliant leurs souhaits et la préservation des colonies. Un suivi annuel des gîtes d'intérêt majeur est préconisé.

**OCPB 2** : Limiter la fréquentation du bâti servant de gîte pour les chiroptères. Le monastère de Saorge présente des enjeux de conservation très forts mais ne présente pas à l'heure actuelle de menaces particulières. La mise en place d'une convention serait nécessaire sur ce site pour maintenir la situation actuelle. La casoun de Castou en revanche enregistre des problèmes de fréquentation humaine qui induit une désertion du site par la colonie à certaines époques de l'année. La mise en place d'une protection réglementaire et physique s'avère indispensable sur ce gîte. La mise en place de convention ou l'acquisition des gîtes les plus importants pour le Petit rhinolophe est aussi une priorité sur ce site.

**OCPB 3** : Protéger le bâti favorable au Spélerpès de Strinati. Les murets de bord de route ou de soutènement, les parois rocheuses de bord de route ou encore les bâtiments ou infrastructures (blockhaus, ruine, fontaine) sont concernés. Ces habitats situés en majorité à proximité du village de Saorge, peuvent être dégradés lors de travaux de restauration, d'élargissement de route, ou encore de rénovation. L'entretien des murs en pierre sèche, patrimoine historique, culturel et paysager remarquable abritant par ailleurs des pelouses à orchidées doit être une priorité.

Voici un tableau qui récapitule l'ensemble des informations liées aux enjeux et objectifs de conservation.

Hiérarchisation des objectifs et enjeux par priorité de conservation									
Priorisation (1,2 ou 3)	Code objectifs	Objectifs de conservation général	Objectif de conservation opérationnel	CODE UE	Habitat, espèce végétale ou animale Natura 2000	Niveau d'enjeu local de conservation	Commentaire	Indicateur d'importance actuelle sur le site de la Bendola (superficie, nombre, etc.)	Point d'attention (interrogation, point de conflit)
1	OCMF 1	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux		*91E0	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-padiion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	TRES FORT	Habitat peu étendu sur le site, en linéaire sur les berges de la Bendola et de la Roya. Potentiellement menacé par des aménagements. Milieu de chasse du Grand rhinolophe et de nombreuses espèces de chiroptères. Gîtes potentiels. Rôle de corridor	2,2 ha	Pas d'aménagements supplémentaires
	OCMF 2		Libre évolution des forêts	9260	Forêts de <i>Castanea sativa</i>	TRES FORT	Habitat peu étendu sur le site, menacé par le cynips du châtaignier. (Remarque : ce parasite ne tue pas les arbres mais les affaiblit, entraîne une diminution de 80% de la production de châtaignes. Mais cela s'ajoute à des maladies : chancre). Milieu de chasse pour de nombreuses espèces de chiroptères et gîtes pour les espèces forestières	9,1 ha	Habitat des insectes saproxylophages. Receper les châtaigniers
	OCMF 3		Libre évolution de ces sapinières	9150	Hétraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion (+ habitat non Natura 2000 : ostryales mésohygrophile montagnarde à trochiscante nodiflore)	TRES FORT	Habitat moyennement répandu sur le site, correspondant à un type original forestier, riche en sapin et charme-houblon. Peut faire l'objet d'exploitation sylvicole.	65 ha	Ne pas exploiter. Inventaire complémentaire proposé par GCP (ex. barbastelle). Sapinière menacée par l'ozone
	OCMF 1 et 2			1304	Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	TRES FORT	Nécessité d'une densité importante d'espaces en bâtiments inoccupés, de sites cavernicoles naturels ou artificiels calmes. Habitats de chasse favorables + maillage corridor. Menacé par les fréquentations humaines (Casoun de la Bendola)	150 individus en reproduction et 4 individus en estivage	Sapinières du Bois Noir - Vieilles forêts de la Bendola. Pour le tome 2 : redynamiser une activité pastorale adaptée/raisonnée
	OCMF 1 et 2			1321	Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	TRES FORT	Nécessité d'une densité importante d'espaces en bâtiments inoccupés, de sites cavernicoles naturels ou artificiels calmes. Habitats de chasse favorables + maillage corridor. Menacé par les fréquentations humaines (Casoun de la Bendola)	190 individus en reproduction	Sapinières du Bois Noir - Vieilles forêts de la Bendola. Pour le tome 2 : redynamiser une activité pastorale adaptée/raisonnée
	OCMF 4		Libre évolution des forêts	*9180	*Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	FORT	Habitat moyennement répandu sur le site, bien étendu dans le canyon de la Bendola, où il correspond à un type forestier très original non décrit, abritant les seules localités de <i>Ruscus hypoglossum</i> pour la France, ainsi que des lichens folioles très rares. Habitat ne paraissant pas menacé.	5,9 ha	Non intervention dans ces milieux. Habitat menacé par l'ozone. Territoire de chasse avéré par radio tracking
	OCMF 5		Libre évolution des forêts	9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	FORT	Habitat rare sur le site, correspondant à des peuplements subrupicoles, stables et non menacés. Habitat de chasse prépondérant pour de nombreuses espèces de chiroptères et gîtes pour les espèces forestières : il s'agit de peuplement en falaises	5,3 ha	Important pour insectes
	OCMF 1, 2 et 4			1303	Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	FORT	Espèce fonctionnant en méta-populations. Nécessité d'une densité importante de cabanons et bâtiments inoccupés, présence de sites cavernicoles calmes. Habitats de chasse favorables + maillage corridor	140 individus en reproduction et 10-15 individus en estivage	Sapinières du Bois Noir - Vieilles forêts de la Bendola. Pour le tome 2 : redynamiser une activité pastorale adaptée/raisonnée
	OCMF 3		Libre évolution des forêts	NC	Sapinières montagnardes ligures à anémone trifoliée	FORT	Habitat d'espèce répandu important pour la Buxbaumie verte (probabilité forte)	220,7 ha Zone de distribution théorique à probabilité forte	Conservier les bois senescents
	OCMF 3 et 4		Proscrire l'enlèvement des souches et du bois mort	1386	Buxbaumie verte ( <i>Buxbaumia viridis</i> )	MOYEN	Espèce forestière se développant sur bois pourrissant d'essences résineuses assez répandu sur le site	12 observations. Une quarantaine d'individus recensés. Les structures pourrissantes sont peu nombreuses dans les forêts exploitées.	lots de vieillissement, laisser bois mort au sol
1	OCPB 1, 2 et 3	Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce	Habitat d'origine anthropique abritant plusieurs espèces de l'annexe II. Grand Rhinolophe, Murin à Oreilles échancrées, Petit Rhinolophe (casoun), ainsi que le Spélépès de Strinati (murets, blockhaus, ruines...). Une attention toute particulière devra être portée au Casoun du Castou et au monastère de Saorge	NC	Patrimoine bâti traditionnel	TRES FORT	Limiter la fréquentation des gîtes à chiroptères (casoun du Castou), accompagner les travaux de restauration, entretenir les murs et constructions en pierre	Gîte pour les 3 espèces de chiroptères présentes sur le site, une soixantaine de Spélépès de Strinati ont été observés, majoritairement dans ces habitats anthropiques	La fréquentation du Casoun du Castou est à limiter, il faudra surveiller l'évolution sur les autres gîtes. Les travaux de rénovations du bâti ou d'aménagement des murets (béton) sont préjudiciables pour les espèces concernées.
1	OCMO 1	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Maintenir au moins 31ha de pelouses à orchidées dans un bon état de conservation	*6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) - *Site d'orchidées remarquables	TRES FORT	Enjeu très fort pour les pelouses à orchidées menacées par l'enrichissement	4,1 ha	Ouvertures de nouvelles pistes, utilisation de produits, retournement de la terre Pour le tome 2 : redynamiser une activité pastorale adaptée/raisonnée
	OCMO 1		Maintenir des milieux ouverts favorables (xériques et thermophiles de basse altitude) : versants en rive droite de la Bendola et nord du village de Saorge	1065	Damier de la succise ( <i>Euphydryas aurinia provincialis</i> )	FORT	Etat de conservation probablement moyen sur le site, dynamique de fermeture des milieux défavorable à l'espèce. Espèce sensible aux entretiens de type débroussaillage selon l'étape de son cycle de développement.	20 individus adultes et 1 nid de chenilles	Faire carte avec les zones d'actions. Pour le tome 2 : redynamiser une activité pastorale adaptée/raisonnée
	OCMO 2		Améliorer les connaissances sur l'espèce (reproduction et plante hôte sur le site)	4035	Noctuelle des peucédans ( <i>Gortyna borelli</i> )	FORT	Importance relative de la population du site au regard de la population nationale (reproduction non précisée) + dynamique régressive suspectée (reforestation)	1 observation datant de l'année 2001	Connaissance meilleure de la plante hôte. Attention aux débroussaillages en mauvaises périodes et aux manipulations voir menaces potentielles
	OCMO 2			*6220	*Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea	MOYEN	Habitat peu développé sur le site, en situation marginale	1,9 ha	-
1	OCMH 1	Préserver les milieux humides	P1 : Garantir la pérennité des habitats/artefacts d'origine anthropique abritant le spélépès dans une configuration optimale	1994	Spélépès de Strinati ( <i>Speleomantes strinati</i> )	TRES FORT	Endémique de l'extrême sud-est de la France et du nord-ouest de l'Italie + population de première importance sur le site de la Bendola	60 observations	voir si possible d'acquiescer certains dans traditionnels ; Restauration des murets en pierre sèche
	P1 : Préserver les vastes entités écologiques favorables à l'espèce (maintien du réseau hydrographique et d'une vaste couverture forestière dans les vallées)								
	P2 : Préserver certains milieux souterrains de toute pollution ou surfréquentation								
OCMH 2	P1 : Protéger cet habitat des piétinements	*7220	*Sources pétrifiantes avec formation de travertins ( <i>Cratoneurion</i> )	FORT	Habitat moyennement répandu sur le site, mais fragile et potentiellement menacé par le piétinement (canyoning). Habitat rélictuel en voie de raréfaction en région méditerranéenne (baisse des débits estivaux, pollution des cours d'eau...). Habitat pouvant abriter des espèces invertébrées rares ou endémiques	quelques centaines de m²	Voir pour dévier certains parcours		
OCMH 3	P2 : Garder une alimentation hydrique suffisante des cours d'eau pour l'alimentation de cet habitat	6430	Mégaphorbiales hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	FORT	Habitat assez répandu mais peu étendu, ponctuel, abritant de nombreuses espèces patrimoniales. Peu menacé sur le site	Faibles surfaces ponctuelles	-		
1	OCER 1	Protéger les écosystèmes rocheux	Laisser évoluer naturellement les éboulis	*8160	*Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	MOYEN	Habitat moyennement répandu sur le site, correspondant à un groupement original, caractérisé par une espèce végétale protégée en limite d'aire : <i>Geranium macrorrhizum</i>	1,7 ha	Habitat de chasse pour le petit rhinolophe
2	OCMO 2	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Maintenir 100% de la surface des pelouses	6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> )	MOYEN	Pelouses à brome érigé ou brachypode penné fauchées ou pâturées (sans orchidées)	2,9 ha	-
	OCMO 2		Maintenir 100% de la surface des pelouses maigres de fauche de basse altitude soit 1ha	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	MOYEN	Habitat très rare sur le site, présent qu'en un seul point. Actuellement entretenu par la fauche.	1,1 ha	Périodes de fauche doivent tenir compte de la faune. Pour le tome 2 : redynamiser une activité pastorale adaptée/raisonnée
	OCMO 2		Lutter contre la cueillette sauvage de la Gentiane de Ligurie	1656	Gentiane de Ligurie ( <i>Gentiana ligustica</i> )	MOYEN	Rare sur le site de la Bendola. Espèce ne paraissant pas menacée	1 pointage au GPS	-
2	OCMH 1	Préserver les milieux humides		3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	MOYEN	Habitat très peu représenté sur le site, potentiellement menacé par un aménagement dans le lit de la Bendola ou une modification du régime hydrique de cette rivière	1711m²	-
	OCMH 1			1131	Blageon	MOYEN	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site La Bendola sont encore faibles.	Pas d'observation	-
2	OCER 3	Protéger les écosystèmes rocheux	Laisser évoluer naturellement les éboulis	8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	MOYEN	Habitat peu répandu sur le site, non menacé. Habitat pouvant abriter <i>Cephalaria leucantha</i> , plante hôte du Damier de la succise.	0,4 ha	A corréler avec la dynamique des cours d'eau
	OCER 2		Maintenir l'état de conservation et la quiétude des falaises (présence d'avifaune nicheuse et d'espèces de la DH2 et DH4)	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	MOYEN	Habitat répandu sur le site, de l'étage mésoméditerranéen à alpin, représenté par plusieurs associations endémiques, abritant plus d'une vingtaine d'espèces végétales protégées, endémiques ou en limite d'aire. Non menacé.	4,9 ha	gîte pour bc d'annexe II Menace ozone pour espèces. Habitat du spélépès. Pollution liée à la circulation automobile. Toutes pollution (Ces pollutions ne concernent que les falaises au fond des gorges, près de la route)
	OCER 1 et 2		Lutter contre la cueillette sauvage de l'Ancolie de Bertoloni Ne pas intervenir sur les habitats potentiels à forte probabilité : CB 61.3123 ; UE 8160 et CB 61.2 ; UE 8120	1474	Ancolie de Bertoloni ( <i>Aquilegia bertolonii</i> )	MOYEN	Absence de relevés	Pas d'observation	-
3		Autre	Laisser évoluer naturellement les formations arbustives stables à buis	5110	Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses ( <i>Berberidion</i> p.p.)	FAIBLE	Habitat peu étendu sur le site de la Bendola mais non menacé au vu des conditions stationnelles	17,3 ha	-
			Laisser évoluer naturellement les juniperales	5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	FAIBLE	Matorral à genévrier rouge assez répandu. Habitat potentiellement menacé par les incendies	15,4 ha	Impact ozone/sécheresse visible sur les genévriers
				1078	Ecaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	FAIBLE	Assez peu observés sur le site + état de conservation probablement bon à l'échelle de la région PACA	2 individus adultes	-

Tableau 8: Hiérarchisation des objectifs de conservation en fonction des enjeux



## V. Plan d'actions

Après la définition des enjeux et objectifs de conservation du site (Tome 1), l'objet du Tome 2 du document d'objectifs (DOCOB) est leur déclinaison en **objectifs de gestion** et en **mesures concrètes** à mettre en œuvre. Plus précisément, les objectifs de gestion développent et précisent les objectifs de conservation et orientent l'action et la définition des mesures. Ils sont à atteindre d'ici la réactualisation du DOCOB (6 ans). Les objectifs et mesures de gestion sont établis en concertation avec les acteurs locaux, à la fois autour de groupes de travaux thématiques et lors du comité de pilotage. Les mesures de gestion sont ensuite présentées sous forme de fiches action, récapitulant les informations nécessaires à leur réalisation (périmètre concerné, description de l'action, coût, indicateurs, ...).

### A. Présentation du volet opérationnel du document d'objectifs

Au sein du réseau européen Natura 2000, la France a fait le choix d'une **gestion contractuelle et volontaire** des sites, en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature de contrats de gestion, de convention et de charte. Cette disposition prévoit que pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés « contrats Natura 2000 ». Ces actions font l'objet d'un cahier des charges précis, comprenant les éléments prévus par les textes en vigueur.

#### 1. Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 et MAET)

L'article L.414-3 I. du code de l'Environnement définit le « **contrat Natura 2000** » et permet d'identifier différents types de contrat en fonction du bénéficiaire et du milieu considéré. Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux. Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'**engagements** conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000 ». Les contrats Natura peuvent être de 3 types :

- Les **contrats Natura 2000 agricoles** : des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) qui financent les surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif,
- Les **contrats Natura 2000 forestiers** qui financent les investissements non productifs en forêt et espaces boisés, nécessaires à l'atteinte des objectifs du DOCOB,
- Les **contrats Natura 2000 non-agricoles non-forestiers** qui financent des investissements ou des actions d'entretien non productif.

Les contrats forestiers et non-agricoles non-forestiers constituent l'outil principal pour l'application des DOCOB. Cofinancés par le FEADER et les crédits de l'Etat (ministère en charge de l'écologie), ils permettent d'engager des mesures à but non productifs, sur tous les types de milieux (ouverts, humides, aquatiques, forestiers).

Le contrat est signé entre le préfet et le titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles concernées. **Les contrats Natura 2000 sont souscrits pour une durée de 5 ans renouvelable et peuvent donner lieu à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).**

## 2. Les mesures non contractuelles

Les mesures qui ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat Natura 2000 pourront être mise en œuvre par des voies réglementaires et/ou administratives dans le cadre de l'animation du DOCOB (entre un acteur d'un site et l'Etat).

## 3. La charte Natura 2000

La charte, propre à chaque site, fait partie intégrante du DOCOB. C'est un **outil d'adhésion** aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB. L'opérateur définit « **les bonnes pratiques** » en vigueur localement ou souhaitées, favorables aux habitats et espèces ayant justifié la désignation du site, qui servent de base à la définition des engagements contenus dans la charte. Elle permet aux titulaires de droit réels et personnels de parcelles situées dans un site de **s'approprier la démarche** en s'engageant à **maintenir leurs bonnes pratiques de gestion** et à aller au-delà pour **contribuer à la réalisation des objectifs du DOCOB**. En contrepartie, sans pour autant s'investir dans un contrat Natura 2000, les signataires bénéficieront de l'accès à des **exonérations fiscales** et à certaines aides publiques.

La charte Natura 2000 d'un site contient des **engagements de gestion** courante et durable des terrains et espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisirs respectueux des habitats naturels et des espèces. Peut y adhérer : toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site. L'adhérent s'engage pour une **durée de 5 ans**. Cet engagement n'empêche pas de signer un contrat Natura 2000 et inversement.

## 4. Evaluation des incidences / évaluation environnementale

L'évaluation des incidences a pour objet de s'assurer de la **compatibilité des projets avec le maintien de la biodiversité et les objectifs de conservation** des sites Natura 2000. Elle concerne **tout projet, plan ou programme** (document de planification, projet d'activité ou d'aménagement, manifestation en milieu naturel, etc.) qui est **susceptible d'avoir des incidences** sur un site Natura 2000 mais également en dehors. L'évaluation des incidences est une étude :

- ciblée sur les habitats naturels et espèces pour lesquels les sites Natura 2000 ont été créés,
- proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

**Une liste nationale et une liste locale** définissent les programmes ou projets ainsi que des manifestations et interventions qui doivent faire l'objet d'une évaluation d'incidences. **Toute personne soumise à évaluation d'incidences adresse une demande d'autorisation au préfet. Le projet pourra être autorisé si les enjeux de conservation ne sont pas menacés.** Dans le cas contraire, le projet ne pourra être autorisé que s'il répond à certaines conditions et sous réserve de la mise en œuvre de mesures compensatoires, après information ou avis de la Commission Européenne. **L'évaluation des incidences Natura 2000 est de la responsabilité du porteur de projet et est à sa charge.**

### ***B. Objectifs et stratégie de gestion***

Les objectifs de gestion constituent un moyen de contribuer à l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de conservation. Voici les objectifs de gestion du site :

- **OG1 : Encourager une gestion forestière favorisant la biodiversité**

La forêt communale est gérée par l'Office National des Forêts, le reste appartenant aux privés. La richesse biologique potentielle de ces milieux justifie **soit une non gestion sylvicole, soit une gestion très faible et ponctuelle**. Cet objectif de gestion concerne principalement l'objectif de conservation du milieu forestier mais est également associé à l'objectif de conservation des milieux ouverts, l'avancée du premier se faisant au détriment du second. Les lisières sont à conserver autant que possible sur les secteurs à enjeu.

- **OG2 : Maintenir et redynamiser les pratiques agro-pastorales raisonnées**

Autrefois très répandues, les activités agro-pastorales sont aujourd'hui **très rares** sur le site. Ainsi, on assiste depuis plusieurs décennies à une inexorable **fermeture des milieux**, trop rarement ralentie par l'action ponctuelle de l'homme. L'incitation au développement d'un agro-pastoralisme traditionnel constitue donc un atout pour la richesse du site de la Bendola.

- **OG3 : Maitriser l'impact des activités humaines sur le milieu**

Les activités de pleine nature sont nombreuses sur et à proximité du site. Les sentiers de randonnées sont de plus en plus fréquemment **empruntés par des motos** d'où la nécessité de mettre en place des outils de sensibilisation et des obstacles de franchissement. Il conviendra également de définir précisément **l'impact du canyoning** sur le milieu. Enfin, la vigilance devra être de mise à l'avenir sur **d'éventuels projets d'aménagements**.

- **OG4 : Restaurer le patrimoine bâti traditionnel habitat d'espèce**

Une des particularités du site de la Bendola est l'importance de son **patrimoine bâti comme habitat d'espèce**. Pourtant, certains éléments de ce patrimoine sont dans un état de dégradation avancé. L'objectif est donc de **sécuriser les principaux gîtes** à chauves-souris sans perturber le transit des populations. Les **murs en pierre sèche** pouvant abriter le Spélerpès de Strinati et supportant les pelouses à orchidées sont également concernés.

- **OG5 : Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces et habitats d'intérêt communautaire**

Certaines espèces du site sont peu ou mal connues et mériteraient à ce que des **études complémentaires** soient réalisées afin de mieux connaître leurs caractéristiques (répartition géographique, état de conservation, ...). Cet objectif de gestion concerne tous les objectifs de conservation.

- **OG6 : Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB**

La mise en place du Document d'Objectifs doit nécessairement être prolongée par la **mise en œuvre et le suivi des mesures** qui ont été proposées. Cet objectif de gestion concerne tous les objectifs de conservation.

Objectifs de gestion	Priorité	Commentaires
OG1 : Encourager une gestion forestière favorisant la biodiversité	1	Préserver la grande richesse des différents habitats forestiers du site en se concertant avec l'ONF sur la gestion sylvicole. L'autre enjeu principal est de limiter la progression des espaces boisés sur les milieux ouverts.
OG2 : Maintenir et redynamiser les pratiques agro-pastorales raisonnées	2	Exercer une pression pastorale raisonnée et relancer des pratiques traditionnelles (fauche). Ces actions ont pour but le maintien des milieux ouverts abritant de nombreux habitats et espèces d'intérêt communautaire.
OG3 : Maitriser l'impact des activités humaines sur le milieu	1 à 2	Il conviendra de surveiller l'activité de canyoning et de mieux définir la fréquentation. Des actions de contrôle et de sensibilisation sont également à mettre en œuvre pour les activités illicites (motos sur les sentiers).
OG4 : Restaurer le patrimoine bâti traditionnel habitat d'espèce	1	Restaurer les gîtes à chauves-souris en mauvais état et les murs en pierre sèche pouvant abriter le Spélerpès de Strinati et servant de soutènement aux pelouses à orchidées.
OG5 : Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces et habitats d'intérêt communautaire	3	Meilleure connaissance de la répartition de certaines espèces et habitats sur le site. L'objectif est de compléter les informations sur la richesse de la Bendola en ciblant notamment la Noctuelle des Peucédans, le Spélerpès de Strinati et les habitats de tufs. Une analyse approfondie du fonctionnement des principaux gîtes à chiroptères, des gîtes forestiers potentiels et des interrelations avec les sites voisins est également à envisager.
OG6 : Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB	1	Cet objectif devra garantir la réalisation des mesures de gestion proposées : maîtrise du site et mise en œuvre de l'animation.

Tableau 9: mise en évidence des priorités de gestion en fonction des priorités de conservation

	Intitulé de la mesure	Objectifs concernés		Habitats et espèces concernés	Priorité à 6 ans	Nature de la mesure				Superficie concernée	Coût de la mesure HT	Date prévisionnelle de réalisation
		De conservation	De gestion			Contrat Natura 2000	Animation	Réglementaire	Etudes			
<b>MAITR 1</b>	Eviter la dégradation des gîtes à chiroptères	OC5	OG3, OG4	Grand Rhinolophe, petit Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées	1	X	X	X		Plusieurs gîtes bâtis	A évaluer	2014-2019
<b>MAITR 2</b>	Mise en place de panneaux d'information sur les secteurs stratégiques	Tous objectifs	OG3	Tous	2	X	X	X		Entrées de sentier ou piste	15 000€	2015-2016
<b>MAITR 3</b>	Contrôle d'accès au site pour les véhicules motorisés	OC1, OC2, OC4	OG3	Tous	2	X	X	X		Accès aux pistes et sentiers	2500€	2015-2019
<b>MAITR 4</b>	Maitriser la fréquentation du canyon de la Bendola	OC1, OC3	OG3, OG6	*7220, *9180, 9150, Spéléropès de Strinati et espèces patrimoniales	2		X	X	X	20 ha environ	Animation	2015-2019
<b>MAITR 5</b>	Evaluer l'opportunité de déblayer les gravats en bordure de Roya	OC3	OG3	*91E0	3	?	X	X		1 ha environ	A évaluer	2016-2017
<b>MIL 1</b>	Limiter la progression des friches sur les pelouses à orchidées	OC2	OG1, OG2	*6210	1	X				4 ha environ	10 000€	2014-2019
<b>MIL 2</b>	Maintenir et restaurer les murs en pierres sèches	OC2, OC5	OG3, OG4	(*) 6210, Spéléropès de Strinati, *6220	1	X	X			A évaluer	A évaluer	2014-2019
<b>MIL 3</b>	Encourager la pratique d'activités agro-pastorales raisonnées	OC2	OG2	*6220, (*) 6210, 6510, Damier de la succise, Noctuelle des Peucédans, Ecaïlle chinée	1	X				60 ha environ	15 000€	2014-2019
<b>MIL 4</b>	Défricher les terrasses anciennement cultivées	OC2	OG1, OG2	6210, Damier de la succise, Noctuelle des Peucédans, Ecaïlle chinée	3	X				10 ha minimum	6000€	2016-2017
<b>MIL 5</b>	Mettre en place des îlots de sénescence dans le bois noir de Saorge	OC1	OG1	9150, Sapinière ligure à anémone trifoliée, Buxbaumie verte, chiroptères	1	X				90 ha environ	60 000€	2015-2019
<b>MIL 6</b>	Réhabiliter les châtaigneraies	OC1	OG1, OG2	9260, chiroptères, insectes saproxylophages	2	X			X	9,1 ha	A évaluer	2016-2019
<b>MIL 7</b>	Réguler la population de sanglier	OC2	OG3	Milieus ouverts et forestiers (dont pelouses à orchidées)	2		X	X		Ensemble du site	Animation	2014-2019
<b>ETU 1</b>	Améliorer la connaissance sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Tous	OG5	Noctuelle des peucédans Chiroptères Habitats de tufs	2		X		X	Vallée de la Bendola et ses vallons, milieux forestiers	36 650€	2015-2016
<b>ANIM 1</b>	Piloter la phase d'animation du site	Tous	OG6	Tous	1		X			Ensemble du site	Environ 60 000€	2014-2019

Tableau 10: Synthèse des mesures et de leurs caractéristiques

## Conclusion

Le DOCOB de « La Bendola » permet de mettre en avant les principaux éléments de la richesse biologique et des activités économiques d'un site Natura 2000. Ainsi, il est important de retenir :

- **La diversité et la richesse des habitats, 16 d'intérêt communautaire dont 6 prioritaires auxquels il convient de rajouter 1 habitat d'espèce**
- **La présence avérée de 8 espèces de l'annexe II de la directive habitats**
- **Les populations importantes de chiroptères**
- **La forte richesse patrimoniale du site**
- **L'abandon progressif des activités agro-pastorales entraînant la fermeture des milieux**
- **Les pressions exercées par les activités de pleine nature et notamment le canyoning**
- **Les risques de perturbations liés aux aménagements**

Des objectifs de conservation ont été définis suite à la synthèse des enjeux et des risques. Ces objectifs se répartissent en cinq grands thèmes :

- **Préserver les milieux forestiers patrimoniaux**
- **Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation**
- **Préserver les milieux humides**
- **Protection des écosystèmes rocheux**
- **Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce**

La présence non négligeable d'habitats d'origine anthropique et de leur importance pour plusieurs espèces de l'annexe II justifie la définition d'un objectif de conservation sur le patrimoine bâti. Afin de maintenir ces grands types d'habitats dans un bon état de conservation six objectifs de gestion sont à atteindre :

- **Encourager une gestion forestière favorisant la biodiversité**
- **Maintenir et redynamiser les pratiques agro-pastorales raisonnées**
- **Maitriser l'impact des activités humaines sur le milieu**
- **Restaurer le patrimoine bâti traditionnel habitat d'espèce**
- **Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces et habitats d'intérêt communautaire**
- **Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB**

Ces objectifs sont déclinés en **14 mesures concrètes** à mettre en œuvre dans la phase animation du site. Une procédure de suivi du document est conduite par le préfet, en association avec le comité de pilotage, tous les 6 ans. Il faut également signaler la continuité du site de La Bendola avec un autre site Natura 2000 : Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge. Cette particularité est à prendre en compte, surtout pour les habitats qui se retrouvent dans les deux sites et les **continuités écologiques**, afin d'assurer une **cohérence de gestion**.

Après plusieurs années d'élaboration du document d'objectifs (DOCOB), le site « La Bendola » va donc entrer dans sa **phase d'animation**. Elle consiste à faire vivre le site en favorisant les **projets durables de territoire**, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats Natura 2000, charte Natura 2000) et en informant et sensibilisant les acteurs socioprofessionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le DOCOB. Respectueux de la concertation réalisée pendant la phase d'élaboration, **l'animateur accompagne les acteurs locaux** pour favoriser un développement harmonieux de leur territoire et **valoriser la richesse d'un patrimoine unique**. Propriétaires, exploitants ou utilisateurs sont ainsi invités à **participer à la bonne gestion du site** Natura 2000 « La Bendola ».

## Table des illustrations

Carte 1: Situation générale du site Natura 2000 de « La Bendola » (source : DREAL PACA)	7
Carte 2: Statuts d'habitats sur le site de la Bendola (réalisé sous QGIS, CARF 2012).....	10
Tableau 1: Fiche synthétique du site Natura 2000 "La Bendola" .....	8
Tableau 2: les habitats d'intérêt communautaire sur le site de La Bendola (ONF 2008).....	9
Tableau 3: Les espèces végétales sur le site de la Bendola (ONF, 2008) .....	11
Tableau 4: les espèces animales sur le site de la Bendola (source: CEEP PACA 2010).....	12
Tableau 5: Activités anthropiques et leurs impacts sur le site de la Bendola (SCOT 2012)...	13
Tableau 6: interdépendances habitats/espèces établies à partir des résultats bruts et des conclusions des inventaires faune flore (CEN PACA, ONF, GCP).....	15
Tableau 7: état de conservation des espèces animales sur le site de la Bendola (source. CEEP PACA 2010).....	17
Tableau 8: Hiérarchisation des objectifs de conservation en fonction des enjeux.....	20
Tableau 9: mise en évidence des priorités de gestion en fonction des priorités de conservation .....	23
Tableau 10: Synthèse des mesures et de leurs caractéristiques.....	24
Photo 1: le canyon de la Bendola (ONF 2009) .....	5
Photo 2: habitat prioritaire 6210* Site d'Orchidées remarquables (ONF 2009).....	9
Photo 3: Spéléropès Strinati sur le site de la Bendola (CEN PACA 2010) .....	12
Photo 4: Grand Rhinolophe (GCP) .....	15